

## **ÉNERGIE SAGUENAY**

# **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

**Deuxième partie de l'audience publique du BAPE**

**Commentaire**

**présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par**

**Andréanne Brazeau**

**22 octobre 2020**

Monsieur Denis Bergeron, président,  
Monsieur Laurent Pilotto, commissaire,

À titre de citoyenne du Québec et du Canada, je m'oppose au projet de GNL Québec pour plusieurs raisons. D'abord, il va sans dire qu'à titre de femme dans la vingtaine, je me préoccupe des choix de société que nous faisons aujourd'hui, car ils auront de graves répercussions sur la qualité des gens de ma génération et des suivantes.

### **GNL Québec ne s'arrime pas avec la nécessaire transition énergétique à mener**

Dans cette optique, tout projet ne s'alignant pas avec les objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) du Québec et du Canada ne devrait être approuvé. Or, à lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an, soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes. En temps de crise climatique, aller de l'avant avec ce projet est absolument illogique. Qui plus est, sur un horizon de 25 ans, GNL Québec émettrait 1 milliard de tonnes de GES, soit l'équivalent des émissions de 200 millions de voitures à essences. Ces chiffres sont d'autant plus alarmants dans le contexte où le Québec tente de réduire les émissions liées au transport, un secteur représentant 43% des émissions de notre province.

En une année, le projet GNL Québec, sur l'ensemble de son cycle, annulerait tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables, et ce, sans compter que la compagnie GNL Québec n'a pas concrètement démontré la carboneutralité de son usine de liquéfaction. Il n'y a en effet que des scénarios. De plus, à ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon ailleurs dans le monde, témoignant d'autant plus du fait que ce projet ne peut s'inscrire dans une transition énergétique du Québec.

### **La protection de la biodiversité doit primer**

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, il est primordial de déployer des efforts pour assurer la survie du béluga, une espèce qui serait menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonnaient le Fjord. On parle de 320 passages de ces gigantesques navires (300 mètres de long) par année dans le Fjord. N'oublions pas qu'il ne reste plus que 800 bélugas dans le Fjord. Déjà alarmant, ce déclin a d'ailleurs été décrié par les scientifiques qui ont demandé un moratoire sur l'augmentation du trafic pour assurer la survie du béluga. D'ailleurs, l'augmentation du trafic maritime prévu si le projet GNL Québec se concrétisait occasionnerait cinq (5) fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui anéantirait les chances de survie de l'espèce. Tenant compte de la notion de « zone de tranquillité » pour les bélugas, il s'agit de données particulièrement préoccupantes, et ce bruit détruirait l'habitat cette espèce.

### **Un projet pas aussi profitable que prévu**

En plus d'être un désastre pour l'environnement et le climat, ce projet du siècle dernier n'aurait pas les retombées économiques escomptées pour le Québec. En effet, comme les

promoteurs du projet sont américains, la vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc serait destinée à l'extérieur du Québec, en plus du fait que le gaz proviendrait de l'Alberta. Alors que les investisseurs du projet sont installés dans des paradis fiscaux, les retombées fiscales seraient minimales pour le Québec : « Il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différents investisseurs du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résidents canadiens, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 % ». Une étude de l'IRIS a analysé la structure financière du projet GNL Québec et démontre cette réalité.

### **Des conséquences notables dans d'autres secteurs**

Le projet GNL Québec nuirait au tourisme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont dans la région de Tadoussac. En effet, une perte de l'attrait de la région se ferait sentir s'il n'y avait plus de bélugas et que ce serait plutôt des méthaniers qui occuperaient le fjord. Les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le fjord seront affectées négativement par la présence de méthaniers. C'est tout le secteur touristique qui en subirait les conséquences.

Du côté social, force est de constater que GNL Québec divise la population saguenéenne, sans compter qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec. Une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 126 universitaires, 160 scientifiques ont été publiées : 250 médecins se sont prononcés contre les projets ; de nombreux groupes communautaires, écologistes et étudiants se sont d'ailleurs mobilisés sur le terrain.

### **Ne jouons pas avec la santé de la population**

En matière de sécurité publique, le gaz présente des risques de déversement et d'explosion, le déversement complet d'un réservoir de méthaniers se ferait en 30 minutes, et son évaporation serait complétée en deux (2) ou trois (3) heures. Un tel nuage issu d'un méthaniers peut s'étendre sur un rayon de deux (2) kilomètres. Devant cette possibilité, je ne vois absolument pas comment il serait possible de considérer ce projet qui menace la santé de la population du Saguenay. Il faut également tenir compte de la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) qui accroît les cas de leucémie et de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes.

En somme, il est temps de se tourner vers l'avenir et de créer des emplois qui assureront un avenir viable aux générations actuelles et futures.



**Andrée Brazeau**  
Citoyenne du Québec